

## **MOTION CONGRÈS DE BESANCON DU 13 AU 16 OCTOBRE 2025**

**L'heure n'est plus au diagnostic mais à l'action pour résoudre la crise structurelle profonde que vivent tous nos métiers des services judiciaires.** Les manquements de l'administration dénaturent nos missions, menacent l'engagement et la santé des agents et par là, l'efficacité même du service public. Cette hémorragie provoquée par l'administration exige une rupture immédiate avec l'immobilisme.

**L'UNSa services judiciaires** réunie en congrès national, est plus que jamais militante et engagée dans la défense des métiers de greffe. Les attachés d'administration, les secrétaires administratifs, les greffiers, les adjoints techniques, les agents contractuels, les directeurs des services de greffe judiciaires, les adjoints administratifs et les cadres greffiers sont chacun le cœur de la justice au quotidien.

Les carences de l'administration sont encore et toujours trop nombreuses :

- Des effectifs largement derrière ceux des autres pays européens à taille économique équivalente,
- Une évolution professionnelle qui tarde et qui n'est pas à la hauteur de la valeur des agents,
- Une absence de revalorisation salariale digne de l'expertise et de la technicité,
- Une confusion entretenue par l'administration dans les missions de chacun,
- Des formations initiales absentes ou inadaptées qui mettent les agents en difficulté lors de leur prise de poste,
- Du matériel informatique et des logiciels métiers toujours dysfonctionnels,
- Une insuffisance de la prévention des risques métiers partagés par tous les corps, de l'accident de port de charge au burn-out,
- Des engagements de façade en matière égalité femmes-hommes,
- Un bâtimenteraire mal adapté ou non-entretenu.

**L'administration place les agents en situation de danger et de souffrance, maintient le manque d'attractivité et nourrit la crise existentielle de l'ensemble des corps. Il y a alerte ! L'UNSa services judiciaires exige une rupture immédiate et enfin des actions effectives sur le terrain.**

**Chacun des métiers attend et demande :**

- Des effectifs pérennes et à la hauteur de la charge réelle de travail,
- Un réel déroulé de carrière pour chaque filière valorisant l'engagement professionnel,
- Des grilles indiciaires pour tous revalorisées à la hauteur du niveau d'expertise des métiers de greffe,
- Un positionnement clair et lisible dans son cœur de métier,
- Une formation initiale dédiée et opérationnelle à la prise de poste,
- Des conditions de travail enfin acceptables : bâtimenteraire, informatique etc...
- Des actions concrètes en matière de prévention des risques professionnels et de l'égalité femmes-hommes.

**Il est temps que la direction des services judiciaires fasse entendre haut et fort la voix des métiers de greffe au sein du ministère !** Le silence de l'administration ressenti sur le terrain accentue l'impression d'une déconnexion voire une d'indifférence.

Il est de la responsabilité de tous de relever les défis d'aujourd'hui pour affronter ceux de demain. L'intelligence artificielle appellera une vigilance particulière de la direction des services judiciaires et un dialogue social indispensable et soutenu.

**Hier, aujourd'hui, demain... Forts ensemble pour construire l'avenir des métiers de greffe !**

Besançon le 16 octobre 2025